



TOURRE

Immobilier

Barème des honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente (tous biens immobiliers)	TAUX (TTC) maximum
De 0 € à 100 000 €	10 %
De 100 001 € à 300 000 €	6 %
De 300 001 € à 500 000 €	5 %
Au-delà de 500 001 €	4 %

Location à usage d'habitation	A la charge du bailleur	A la charge du bailleur
Constitution du dossier, bail	4 € /m ²	4€/m ²
Etat des lieux d'entrée et de sortie	1.50 € /m ²	1.50 € /m ²

Soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenants dans une transaction immobilière, paru au JORF n° 00015 du 18 janvier 2017. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente. Les tranches de prix ne sont pas cumulatives entre elles. Ces taux d'entendent TVA comprise de 20%. RCS AUBENAS 441 169 364 / CPI 0702 2016 000 016 688 délivrée par la CCI de l'Ardèche. Garantie financière : QBE Insurance Europe Limited Cœur Défense - Tour A - 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 La Défense cedex.

**Dans un souci de protection absolue de notre clientèle,
il n'est reçu aucun fonds en dehors des honoraires.**



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'IMMOBILIER
DEPUIS 1963